Nouveautés en matière de divulgation d'informations

1 mars 2010

Éviter les formules «passe-partout» ou clichés en matière de divulgation
Obligation d'identifier précisément l'information prospective ainsi que les hypothèses et facteurs est fondée
Prenez garde aux déclarations de non-responsabilité de mettre à jour l'information!

Copyright (c) Lavery, de Billy, S.E.N.C.R.L. - L.L.P.